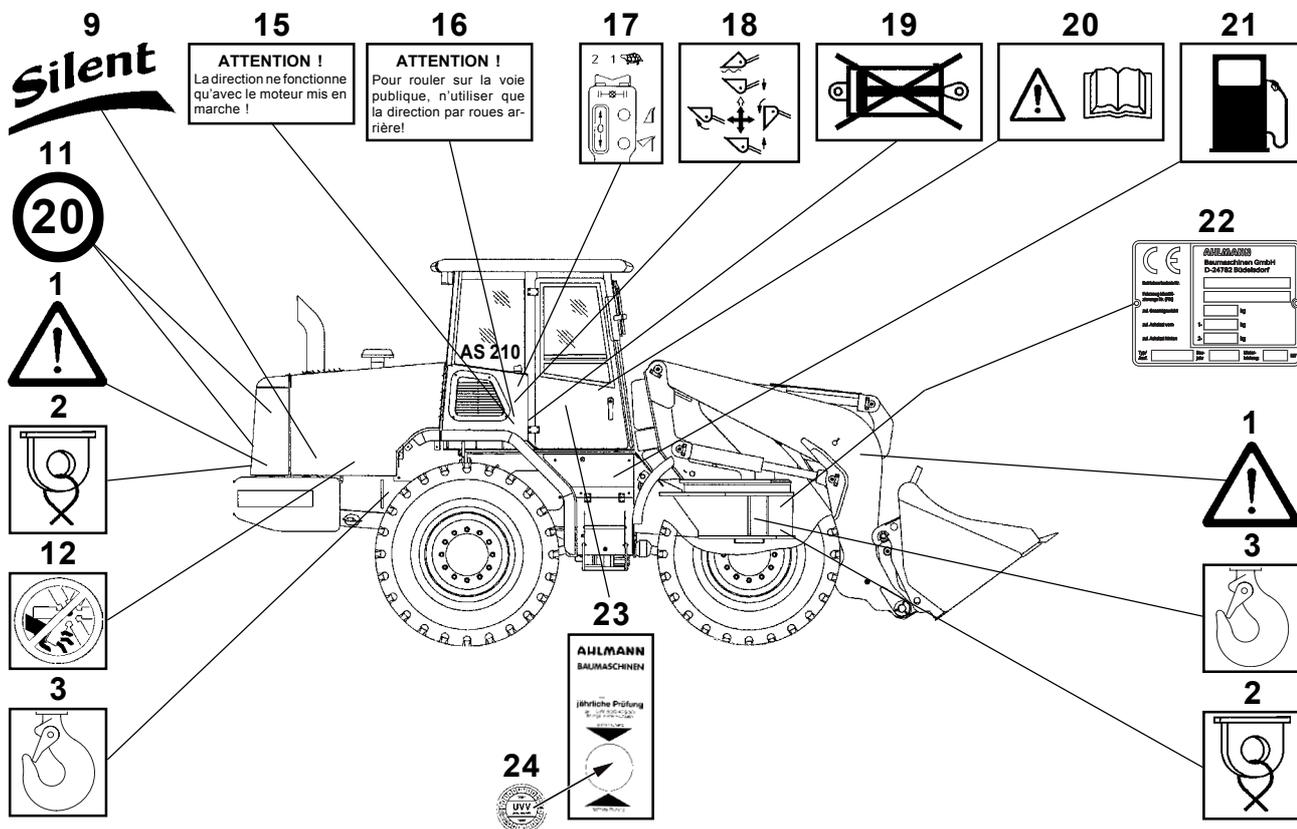
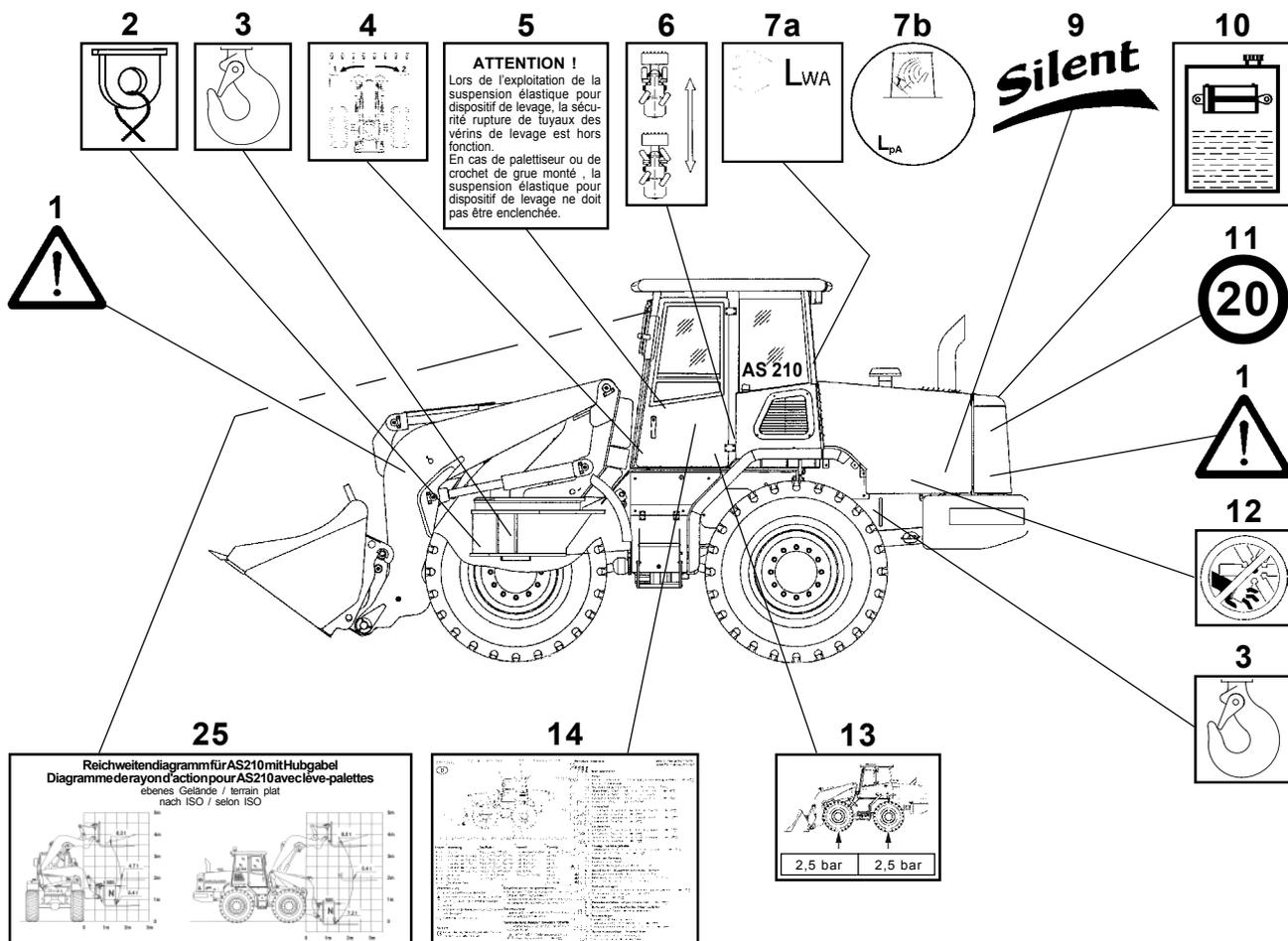


Signalisation

2 Signalisation

AHLMANN



- 1 Plaque-symbole : Interdiction de séjourner dans la zone de danger
- 2 Plaque-symbole : Anneaux d'arrimage
- 3 Plaque-symbole : Crochet de grue
- 4 Plaque-symbole : Pivotement
- 5 Plaque :
» **uniquement pour machines dotées de la sécurité rupture de tuyaux** «
ATTENTION !
Lors de l'exploitation de la suspension élastique pour dispositif de levage, la sécurité rupture de tuyaux des vérins de levage est hors fonction.
En cas de palettiseur ou de crochet de grue monté, la suspension élastique pour dispositif de levage ne doit pas être enclenchée.
- 6 Plaque-symbole : Commutation du mode de direction (4-8/3)
Direction roues arrière/direction toutes roues
- 7a Plaque : Niveau de puissance acoustique (chap. 11.17)
- 7b Plaque : Niveau de pression acoustique (chap. 11.17)
- 8 Plaque : non affecté
- 9 Plaque : Intitulé - Machine de construction peu bruyante -
- 10 Plaque-symbole : Réservoir d'huile hydraulique
- 11 Plaque : Vitesse maximale
- 12 Plaque-symbole : N'ouvrir que lorsque le moteur est à l'arrêt
- 13 Plaque : Pression
- 14 Plaque : Tableau d'entretien
- 15 Plaque : **ATTENTION !** - La direction ne fonctionne qu'avec le moteur mis en marche !
- 16 Plaque : **ATTENTION !** - Pour rouler sur la voie publique, n'utiliser que la direction par roues arrière !
- 17 Plaque-symbole : Changement de vitesses - 2ème rapport
- 1er rapport
- Alpha maxi
- 18 Plaque-symbole : Levier pour la commande hydraulique de travail (4-9/6)
- 19 Plaque-symbole : Vanne de blocage à boisseau sphérique en position fermée pour l'hydraulique de travail et l'hydraulique accessoire
- 20 Plaque-symbole : Avant la mise en service, lire et respecter le manuel de l'opérateur.
Transmettez toutes les consignes de sécurité également aux autres utilisateurs !
- 21 Plaque-symbole : Réservoir de carburant
- 22 Plaque de fabrication machine (contient le numéro d'identification du véhicule)
- 23 Plaque : Contrôle annuel selon UVV (Prescription de prévention des accidents)
- 24 Plaque : Plaquette UVV
- 25 Plaque : Diagramme de rayon d'action avec lève-palettes (installation optionnelle)